

Angoulême le 25 juin 2019

A Mesdames et Messieurs les Parents et  
responsables des élèves du collège

**Objet** : Réorganisation de fin d'année scolaire

Madame, Monsieur,

La principale

Dossier suivi par  
Virginie BRUXELLE  
Secrétariat  
Marie-Pierre DUTRIEUX

Téléphone  
05.45.97.45.17

Fax  
05.45.97.45.32

Mél  
ce.0160884z@ac-poitiers.fr

Adresse :  
18, rue Marguerite d'Angoulême  
16000 Angoulême

Le collège est centre d'examen pour les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB).  
Les épreuves écrites du diplôme national du brevet devaient avoir lieu le jeudi 27 et vendredi 28 juin. **Elles auront lieu le lundi 1er et mardi 2 juillet, date annoncée de la fin de l'épisode caniculaire.**

L'organisation de ces épreuves me conduit à arrêter un nouveau calendrier :

### **Epreuves du brevet :**

- **LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2019**      Matin : Français - Après-midi : Mathématiques
- **MARDI 2 JUILLET 2019**      Matin : HG - Après-midi : Epreuve de sciences

### **Publication des résultats :**

La date prévue est le mercredi 10 juillet 2019. **Aucun résultat ne sera donné par téléphone, les résultats seront affichés au collège dès réception (vitrine parvis du collège). Pour les résultats sur Internet, les élèves doivent absolument garder leur convocation afin de se connecter avec leur numéro de candidat (résultats avec les notes).**

### **Suspension des cours :**

- **LUNDI 1<sup>er</sup> ET MARDI 2 JUILLET 2019**

**Les cours sont donc suspendus pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.**  
Cependant, ils pourront être accueillis en permanence et prendre leur repas.  
Merci de prévenir la vie scolaire de la présence de votre enfant.

**Pour les autres cours, merci de consulter Pronote, en effet de nombreux enseignants sont convoqués pour la correction du brevet les jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2019.**

**La fête du collège du jeudi 4 juillet après-midi est annulée, en effet le collège est centre de correction le jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet.**

**Les élèves seront accueillis au collège et pourront prendre leur repas.**

## Affectation post-3<sup>e</sup> pour la rentrée de septembre 2019 :

Les résultats des affectations seront distribués aux élèves puis affichés au collège le **mardi 2 juillet 2019 à partir de 14h30.**



➤ ***pour les élèves admis***

Inscriptions dans les lycées et lycées professionnels :  
vous devez veiller à respecter les dates d'inscription de l'établissement d'accueil, passé ce délai, ils considéreront que vous êtes démissionnaire et votre place sera proposée à un autre candidat.

➤ ***pour les élèves en liste supplémentaire***

Sur la notification des résultats figure le rang de classement. Un élève en liste supplémentaire ne peut être affecté que si une place se libère dans l'établissement. Vous devez rester en contact avec le collège et le lycée.

➤ ***pour les élèves refusés***

Vous pourrez formuler de **nouveaux vœux entre le jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet 2019 sur les places restées vacantes.**

Vous devez fixer un rendez-vous avec Madame la principale dès le 2 juillet 2019.

Je vous remercie de noter d'ores et déjà les dates de rentrée des élèves :

**Lundi 2 septembre 2019 à 9h00 pour les classes de 6<sup>e</sup>, à 13h20 pour les classes de 5<sup>e</sup>, à 13h50 pour les classes de 4<sup>e</sup> et à 14h20 pour les classes de 3<sup>e</sup>**

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Virginie Bruxelles